



Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire

## Groupe de Travail 4

### **Le Limousin face aux enjeux climatiques et énergétiques planétaires : *quelles conséquences des mutations énergétiques et climatiques planétaires sur la société limousine ?***

**Compte-rendu de la réunion du 22/12/2006**

#### **Ordre du jour de la réunion :**

- éléments de cadrage sur le diagnostic et les tendances
- partage du diagnostic avec les membres du groupe
- approche prospective avec une réflexion sur les tendances lourdes, émergentes et les ruptures possibles

La liste des personnes présentes à la réunion est proposée en à l'*annexe 1*, avec la grille de restitution.

## Introduction

La Région a fait le choix de faire un Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire (SRADDT). La première phase d'un SRADDT est la construction d'un diagnostic prospectif. Dans ce sens, un premier document intitulé « Contribution de la Région au diagnostic du SRADDT » a été transmis aux membres des groupes de travail thématiques. Cette contribution au diagnostic s'appuie sur les documents existants, notamment sur des documents récents tels que les diagnostic des Programmes Opérationnels européens et du Contrat de Projet Etat-Région.

En outre, chacun des groupes de travail thématiques a pour principales missions :

- d'enrichir la contribution régionale au diagnostic du SRADDT, en particulier sur la dimension prospective,
- et de construire des scénarios d'évolution.

Le groupe thématique 4 traite des « *conséquences des mutations énergétiques et climatiques planétaires sur la société limousine* », et surtout des manières d'anticiper ces conséquences.

En terme de fonctionnement, les groupes de travail thématiques se réunissent au minimum 3 fois, selon la dynamique du groupe, le nombre et la forme peuvent évoluer en accord avec l'équipe SRADDT. Dans tous les cas, il est demandé au groupe de rendre un rapport écrit sur son travail fin mars - début avril 2007.

Il est également rappelé en introduction, que chacun des groupes de travail s'est ouvert sur une conférence prospective. La conférence concernant directement le groupe 4 a été celle animée par Pierre RADANNE le 13 décembre dernier à l'Hôtel de Région. De manière synthétique, il est retenu que Pierre RADANNE a pour volonté d'aider, notamment, les pouvoirs publics à faire des choix,

aujourd'hui, pour faire évoluer nos modes de vie. Il espère ainsi initier un changement en profondeur qui, par nature, demande du temps. Ainsi, son discours se veut réaliste, et non alarmiste avec des éventuels scénarios catastrophiques quant à l'évolution du climat.

Enfin, il est précisé que les travaux du SRADDT, et notamment ceux du groupe 4, alimenteront la démarche Agenda 21 et le Plan Climat de la Région Limousin.

Pour plus d'information :

- sur la thématique du groupe 4, se reporter à l'introduction de la thématique 4 (page 15 du document « Les grandes questions pour demain »).
- sur les modalités du SRADDT et des groupes de travail, se reporter au vade-mecum distribué en séance.
- sur la conférence prospective de Pierre RADANNE, se reporter sur le blog « Limousin : générations 2007 » (<http://www.region-limousin.fr/2027/>).

Le cabinet RCT qui accompagne la Région Limousin dans l'élaboration du SRADDT rappelle les points du diagnostic et des tendances. Pour ce faire il s'appuie sur les pages 15 à 17 du document « Les grandes questions pour demain ».

## Déroulé

**Note préliminaire** : Dans le document « Les grandes questions pour demain », le thème 4 est composé de trois sous-parties qui sont « évolutions climatiques », « mutations énergétiques » et « ressource en eau ». Ces trois aspects étant très transversaux, les participants ont fait le choix de ne pas faire de différenciation lors des débats. Aussi, le présent rendu ne reprend pas le découpage selon les trois sous-parties.

### **1. Réactions par rapport aux éléments de diagnostic**

- Par rapport au diagnostic initial, les **nuances** suivantes ont été apportées :

Ainsi, la faiblesse identifiée « populations insuffisamment préparées aux évolutions liées au réchauffement climatique » apparaît trop générale. En effet, le monde professionnel, notamment agricole et sylvicole, réalise des études pour anticiper les pratiques à mener au vu des conséquences éventuelles du changement climatique. Plus particulièrement, un groupe de travail piloté par la Chambre Régionale d'Agriculture, avec le soutien de la Région Limousin, y travaille actuellement. Cette étude devrait déboucher en juin 2007 sur des premières pistes d'action.

- Les résultats de ces études seraient à intégrer dans le diagnostic du SRADDT.

De plus, il est considéré que le grand public a aujourd'hui pris conscience des conséquences problématiques du changement climatique. En revanche, sur la compréhension du phénomène, sur l'origine et sur les moyens de lutter contre les émissions de gaz à effet de serre, il existe de réelles possibilités d'amélioration.

Par ailleurs, il est évoqué dans les faiblesses un « habitat souvent peu propice aux économies d'énergie ». L'ensemble du groupe souhaiterait rattacher cette faiblesse à la thématique plus large de l'urbanisation.

Enfin, il a été fréquemment partagé comme une évidence que « les modes de vie vont changer ».

- Par rapport au diagnostic initial, de **nouveaux éléments ont été apportés**. Ils sont retranscrits ci-après.

**Vis-à-vis des faiblesses :**

- Il serait utile d'approfondir la problématique sur la biodiversité (ex. pommes du Limousin).
- Aujourd'hui, les difficultés d'abreuvement des animaux au champ pendant les périodes de sécheresse (pénibilité et prise de temps pour les éleveurs) ne sont pas pris en compte. Des solutions sont mises en œuvre sur le bassin Adour Garonne, mais pas sur le bassin Loire-Bretagne.

**Vis-à-vis des menaces :**

- La fiscalité des collectivités, notamment rurales, provient en grande partie des maisons individuelles. Mais, cette fiscalité est moins importante en milieu rural qu'urbain. Aussi, ce sont souvent des familles avec des moyens réduits qui se logent en milieu rural. Les charges de transport devant augmenter, les écarts entre les personnes « riches » et « pauvres » risquent de s'agrandir. Une solution consisterait à revoir, dans son ensemble, la stratégie du foncier.
- Une particularité, propre au région rurale comme le Limousin, est une part de la consommation d'énergie en terme de transport, qui semble plus importante pour les transports individuels que pour les transports en commun. Pour influencer et infléchir cette tendance, il y a besoin de « préparer les esprits ». Il faut également prévoir d'améliorer l'accessibilité du milieu rural par des transports « propres ».

**Vis-à-vis des opportunités :**

- Volonté d'accélérer la mise en œuvre des mesures telles que la RT 2005 dans l'habitat. Par exemple, en aidant le développement du photovoltaïque dans les projets immobiliers.
- La prise en compte du capital des zones rurales à développer de l'activité.

- Enfin, l'équipe SRADDT complétera le **diagnostic initial** suite aux interrogations, et grâce aux éléments énoncés en réunion suivants :

☛ Compléter si possible le diagnostic avec des **données régionales** pour répondre aux questions suivantes : qui consomment ? quel est l'état de la consommation et de la production d'énergie ? Qui produit ? Quelle est la part des énergies renouvelables ? Quel est le potentiel de développement ? Quel est la part de proportion des différents gaz à effet de serre dans les émissions, et leur origine en Limousin ?

Il est **à noter** que certaines de ces données sont déjà présentées dans le document de diagnostic – Contribution de la Région. Ce document **pourra être enrichi par des données des partenaires**, et le sera également dans le cadre d'une étude menée pour le Plan Climat (début de l'étude prévu pour le premier trimestre 2007).

☛ La régionalisation des données sur l'impact du changement climatique n'est pas évidente. Une expérimentation est en cours en Bretagne. Cependant la délégation départementale de Météo France réalise (publication prévue en mars) un travail de prospective à l'échelle du Limousin avec une projection à 20 ans se basant sur l'augmentation de 1°C.

Les indicateurs utilisés pourront notamment être l'agriculture, le bâtiment, le chauffage et la climatisation, la consommation de la ressource en eau ...

☛ En février 2007, le GIEC (Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat) sortira un rapport d'évaluation. La publication de ce rapport devrait donner lieu à des articles et publications nombreuses sur le sujet du changement climatique. De plus, la particularité de ce nouveau rapport est de présenter l'impact du changement climatique dans les prochaines décennies, et non, comme habituellement, à l'échelle des 50-100 ans.

☛ Des travaux de recherche sont réalisés par des organismes régionaux sur la prise en compte du **comportement humain** dans le changement climatique.

☛ Le CRPF (Centre Régional de la Propriété Forestière) travaille sur le choix de nouvelles essences forestières, et plus généralement de l'adaptation de la forêt, au changement climatique.

## **2. Discussion sur les tendances lourdes, émergentes et les ruptures**

L'ensemble des tendances et ruptures évoquées en séance est repris ci-après. Le tableau de restitution (annexe 2) reprend les tendances et ruptures déjà mises en avant dans le document « Les grandes questions pour demain », et distingue les nuances apportées, les nouvelles tendances et ruptures et les éventuels points de désaccord ressortis au sein du groupe.

### ▪ **Tendances lourdes exprimées sur l'évolution climatique, les mutations énergétiques et la ressource en eau :**

- réchauffement climatique, mais difficulté pour dire dès à présent s'il y a une accentuation des contrastes thermiques. Les risques envisagés sont davantage centrés sur l'intensité des phénomènes associés (tempêtes, sécheresse ...).
- modification des paysages vers un type périgourdin
- prise de conscience du monde agricole de la problématique du changement climatique, notamment filière bois
- crise énergétique
- augmentation du coût de l'énergie, même si elle peut sembler encore bon marché (réapparition du charbon)
- surconsommation énergétique
- augmentation de la consommation d'énergie fossile (transport, chauffage) et dépendance
- approche technophile du problème
- difficulté de réadapter le quotidien au regard des enjeux climatiques
- dépendance de la voiture individuelle
- diminution de la biodiversité
- spécialisation agricole (logique d'exportation) (pour certains c'est une tendance émergente)
- importance de la distance entre lieu de production et de consommation ou encore mobilité croissante des biens et marchandises

### ▪ **Tendances émergentes exprimées sur l'évolution climatique, les mutations énergétiques et la ressource en eau :**

- développement des circuits courts (pour certains plus qu'une tendance émergente, cela reste davantage un souhait)
- apparition de nouveaux modes de consommations (comme le commerce équitable)
- développement d'habitats économes en énergie (mais reste minoritaire)
- amélioration de l'accessibilité adaptée à l'augmentation de la population (et incidence de cette amélioration sur les émissions de gaz à effet de serre)
- délocalisation vers les pays émergents (pour certains c'est une tendance lourde)
- adaptabilité des activités humaines (pas uniquement des activités agricole et forestières)
- problématique de la disponibilité de la ressource en eau
- développement des énergies renouvelables, en lien avec l'occupation des espaces et selon les ressources locales
- régulation des émissions par des systèmes économiques type marchés des quotas
- accroissement des inégalités sociales par rapport au coût de l'énergie
- rôle croissant d'une image « respectueuse de l'environnement » pour les entreprises
- diminution de l'utilisation d'énergie d'origine hydraulique (loi sur l'eau et baisse de la pluviométrie)

### ▪ **Ruptures exprimées sur l'évolution climatique, les mutations énergétiques et la ressource en eau :**

- accentuation de la lutte contre les émissions de gaz à effet de serre
- le critère du changement climatique devient un critère prioritaire dans le choix des politiques publiques
- choix d'une urbanisation différente (mais laquelle ?)
- remise en cause des transports
- réduction de la mobilité, notamment individuelle

- disparation de la ressource pétrolière (inélucltable ?)
- changement de nos modes de vie
- développement de moyens de chauffage et de transport sans influence sur l'effet de serre
- choix de développer une nouvelle maille régionale à l'échelle de laquelle une certaine autonomie serait assurée
- relocalisation de l'économie, encouragement des circuits courts
- diversification agricole (ex. développement d'unités de méthanisation)
- repenser l'occupation des sols pour les activités
- vers un prix de l'énergie inabordable
- progrès de la recherche permettant de développer une énergie non polluante et pérenne
- volonté forte d'une gestion durable des forêts avec un bilan global (transport inclus) significatif pour la diminution des émissions de gaz à effet de serre

En plus des tendances et ruptures exprimées, il est ressorti des débats le **rôle central des pouvoirs publics pour un changement des modes de vie et des logiques économiques.** Les pouvoirs publics doivent donc se positionner sur un certain nombre de points.

**Les premières pistes** abordées en séance sont retranscrites ci-après. Ces pistes laissent parfois des **questions ou solutions en suspens** qui devraient trouver des réponses dans les prochaines réunions du groupe thématique.

- ***Intégrer dans les choix de l'action publique la diminution des émissions de gaz à effet de serre.*** Il est ainsi proposé de mettre en place des critères objectifs pour mesurer l'impact des actions quant à leurs émissions de gaz à effet de serre, et à leur consommation d'énergie afin de guider les choix politiques.

Exemples en Limousin :

\* 4 projets de valorisation de la biomasse, choisis par le Ministère de l'industrie, mais où la chaleur n'est pas récupérée ; seule la production électrique ayant été prise en compte.

\* souhait de développer une gestion durable des forêts : mais ce développement peut être contradictoire avec la volonté de diminuer les émissions de gaz à effet de serre, au vu de la nécessité d'améliorer l'accessibilité, avec ainsi un risque d'augmenter le trafic routier.

- ***Jouer la carte des circuits courts.*** Ce choix est à rapprocher des décisions concernant l'habitat et le transport. Pour ce faire, il est indispensable d'imaginer des modes de fonctionnement nouveaux (fin de la concentration des personnes dans les villes), et passer à de nouvelles logiques (nouvelle organisation des commerces pour favoriser les circuits courts, comme abordé dans le SRDE).

- ***Diminuer notre empreinte écologique.*** Il est indispensable de faire des choix pour diminuer notre empreinte écologique étant donné qu'aujourd'hui les français vivent au dessus de la capacité de la Terre à pourvoir à nos besoins. Il est ressorti que la demande universelle est de satisfaire l'ensemble de la population sur la plan de l'alimentation Une solidarité est donc à envisager. A noter, le modèle pour nourrir les populations est sans doute à revoir : le modèle européen n'étant pas apparu, pour certains, comme le plus approprié.

- ***Changer le modèle de développement économique.*** Un lien est établi entre mobilité et croissance économique. Donc, si la mobilité stagne voire diminue, il y a urgence à imaginer des nouvelles bases pour l'économie.

Piste de réflexion : économie résidentielle (cf. conférence Laurent DAVEZIES).

- ***Concevoir un modèle de répartition géographique de l'habitat*** répondant à des intérêts divers voire contradictoires, puis favoriser la mise en place de ce modèle. A ce stade, les débats n'ont pas permis de créer un « modèle idéal », mais il a été en revanche évoqué :

\* l'utilité de prévenir, d'anticiper et de s'adapter le plus rapidement.

\* deux alternatives opposées : limiter le mitage en regroupant la population dans des pôles urbains avec le risque de développer des ghettos ou, au contraire, développer l'activité dans les campagnes en réorganisant le territoire, une place stratégique serait alors donnée à la « campagne » avec notamment pour mission de sauvegarder la biodiversité.

\* la question, voisine du point précédent : Faut-il permettre aux personnes de se déplacer plus rapidement pour limiter les temps de parcours domicile-travail ? ou de créer de l'activité à la campagne ?

\* le rappel que la désertification de la campagne est actuellement pointée comme un problème. Ainsi, les pouvoirs publics ont bien pris conscience de l'intérêt d'une répartition équilibrée entre la ville et la campagne, notamment pour une région comme le Limousin. Il est important de ne pas stigmatiser l'opposition ville-campagne.

- **Diminuer l'utilisation des transports individuels ou diminuer leur impact.** En lien direct avec la répartition géographique de l'habitat ; ce choix implique notamment les possibilités suivantes :

\* diminution du transport individuel en influant sur le levier des modes de vie.

\* réhabilitation du ferroviaire au niveau local.

\* développement de transports individuels non émetteurs de gaz à effet de serre, et peu consommateurs d'énergie.

- **Positionner le Limousin pour accueillir volontairement de nouvelles populations.** Ces nouvelles populations peuvent être des « réfugiés climatiques » (migration de populations du fait des conséquences du changement climatique (augmentation du niveau de la mer, tempêtes, sécheresse...). Elles peuvent également être le choix d'une population de venir en Limousin, région présentant une richesse environnementale et un climat, aujourd'hui préservé (à l'exemple des Britanniques).

## Conclusion

La première séance du groupe 4 a mis en avant l'utilité de traiter de **manière transversale** le changement climatique, les mutations énergétiques et la gestion de la ressource en eau. Par ailleurs, des **nuances** ont été apportées dans les formulations des forces-faiblesses-opportunités-menaces, et des **compléments d'information** ont été, ou seront (études en attente), intégrés dans le diagnostic. De plus, de nombreuses **tendances ou ruptures ont été affinées, voire ajoutées.**

Sur le fond, sans véritable désaccord, les discussions ont conduit à des interrogations, notamment sur **le type d'aménagement du territoire, d'habitat et de transports** à développer pour assurer un développement durable du Limousin (compromis entre lutte contre l'effet de serre, solidarité ville-campagne, diminution des écarts entre les couches sociales, développement de circuits courts...).

Au-delà de ces interrogations, il a été pointé la nécessité d'avoir des **politiques volontaires** portées par les pouvoirs publics pour enrayer les tendances, et réussir à préparer l'avenir dans un contexte énergétique et climatique en évolution.

Enfin, il est ressorti, dès à présent, des pistes d'orientation pour les politiques publiques, comme :

- Intégrer dans les choix de l'action publique la diminution des émissions de gaz à effet de serre.
- Jouer la carte des circuits courts.
- Diminuer notre empreinte écologique.
- Changer le modèle de développement économique.
- Concevoir un modèle de répartition géographique de l'habitat répondant à des intérêts divers voire contradictoires, puis favoriser la mise en place de ce modèle
- Diminuer l'utilisation des transports individuels ou diminuer leur impact.
- Positionner le Limousin pour accueillir volontairement de nouvelles populations.

Ces premières pistes serviront de départ pour la réflexion sur les scénarios (réunion 2).

**Prochaine réunion prévue le : 19 janvier 2007, de 14h30 à 17h30, salle Vassivière**

**PJ :**

- Annexe 1 : Liste des personnes présentes à la réunion du 22 décembre 2006
- Annexe 2 : Grille de restitution

## ANNEXE 1 : Liste des participants

### Présents :

Institution	Prénom	Nom	Fonction
ADEME	Hugues	LAULIAC	Délégué régional
ALDER	Freddy	LE SAUX	Président
ALDER		BAILLY	Directeur programmes énergie
ALDER	Jacques	BOULEAU	
Chambre Régionale d'Agriculture	Florence	BITAULD	Responsable environnement
Conseil Général de la Haute-Vienne	Franck	PERRACHON	Chargé de mission
Conseil Régional du Limousin	Jean-Bernard	DAMIENS	Vice-Président
Conseil Régional du Limousin	Claude	TREMOUILLE	Conseiller Régional
Conseil Régional du Limousin	Jean-Jacques	BELEZY	Conseiller Régional
Conseil Régional du Limousin	Thierry	COUTAND	Chef du Service Environnement, Habitat et Cadre de Vie
Conseil Régional du Limousin	Sébastien	JEANMEURE	Chargé de mission
Conseil Régional du Limousin	Claire-Lise	NOGUERA	Chargée de mission Agenda 21
CRIDEAU	Bernard	DROBENKO	Faculté de Droit et des Sciences Economiques
DIREN	Olivier	DE GALBERT	Chef de service
DRAF	Michel	MASSON	Responsable du service régional de la forêt et du bois
DRE	Alain	BOURION	Directeur
DRIRE	Bernard	FOURNET	Ingénieur de l'Industrie et des Mines
FNTV	Serge	MONTAGNE	Délégué régional
Limousin Nature Environnement	Jean Jacques	RABACHE	Directeur
Météo France	Michel	GALLIOT	Délégué départemental
Pays Combraille en Marche	Gaëlle	NAKACH	Chargée de mission Pays

PNR Périgord Limousin	Marion	PERSONNE	Chargée de mission
SCOT Limoges	Sylvie	MOREAU	Chef de projet
Université	Sylvain	LE ROUX	Doctorant

Excusés :

Institution	Prénom	Nom	Fonction
Conseil Général de Corrèze	Georges	PEROL	Vive-Président
Conseil Régional du Limousin	Jacqueline	LHOMME-LEOMENT	Conseillère Régionale
Conseil Régional du Limousin	Stéphane	LORIOT	Chargé de mission SAGE Vienne
CRPF	Grégoire	GONTHIER	Ingénieur
FNTV	Patrick	VILLESSOT	Président
Limousin Expansion	Philippe	ROUDIER	Chargé de mission Animation du pôle Environnement
Mairie d'Ussel	Laurent	CHASTAGNOL	Cabinet

## Annexe 2 : la grille de restitution

### Grille de restitution

Thème du groupe : Conséquences des mutations énergétiques et climatiques planétaires sur la société limousine

	Avis général	Compléments par rapport à la grille initiale
<p><i>Eléments de diagnostic</i></p>	<p><u>A. Forces</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• la forêt limousine, puits de carbone</li> <li>• une qualité de l'air globalement préservée.</li> <li>• un monde professionnel, notamment agricole et sylvicole, sensibilisé et qui met en place études et actions pour anticiper les conséquences du changement climatique.</li> <li>• une production déjà significative d'énergie renouvelable</li> <li>• une politique régionale volontariste en matière de transports ferroviaires</li> <li>• un contexte propice à la recherche-action sur « énergie et lutte contre l'effet de serre ».</li> <li>• l'importance de la ressource</li> <li>• une qualité des eaux superficielles jugée globalement bonne</li> </ul> <p><u>B. Faiblesses</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• des populations sensibilisées aux conséquences problématiques du changement climatique, mais mal préparées sur la compréhension du phénomène, sur l'origine et sur les moyens de lutter contre les émissions de gaz à effet de serre.</li> <li>• un territoire et des populations insuffisamment préparées aux évolutions liées à la crise de l'énergie</li> <li>• un habitat souvent peu propice aux économies d'énergie (vétusté, ...), mais lié aux choix d'urbanisation (dispersion, rôle de la campagne...)</li> <li>• un manque de visibilité sur les filières liées à l'environnement.</li> <li>• les difficultés d'assainissement en zone rurale</li> <li>• protection et restauration : les problèmes spécifiques aux têtes de bassin</li> </ul>	<p><b>B. Faiblesses :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Approfondir la problématique sur la biodiversité (ex. pommes du Limousin).</li> <li>- Ajouter les difficultés d'abreuvement des animaux au champ pendant les périodes de sécheresse (pénibilité et prise de temps pour les éleveurs) [solutions mises en œuvre sur le bassin Adour Garonne, mais pas sur le bassin Loire-Bretagne].</li> </ul>

	<p><u>C. Opportunités</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• l'avantage comparatif du Limousin, par rapport aux régions européennes méridionales.</li> <li>• un potentiel important en matière d'énergies renouvelables</li> <li>• le lancement du Plan Climat et de l'Agenda 21 de la Région</li> <li>• le développement de nouvelles filières économiques liées à l'environnement.</li> <li>• les exigences fixées par la Directive-cadre européenne sur l'eau</li> </ul> <p><u>D. Menaces.</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• les incidences du réchauffement climatique sur l'économie agricole à dominante herbagère</li> <li>• l'impact du réchauffement sur les paysages.</li> <li>• l'impact économique de la crise énergétique planétaire : coût du transport, fragilisation des activités grosses consommatrices d'énergie</li> <li>• un contexte rural qui favorise l'utilisation de la voiture individuelle.</li> <li>• la vulnérabilité de la ressource, soumise à des pollutions mal maîtrisées</li> <li>• le développement des algues bleues dans les plans d'eau, menace pour l'activité touristique</li> </ul>	<p><b>C. Opportunités :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Volonté d'accélérer la mise en œuvre des mesures telles que la RT 2005.</li> <li>- valorisation du capital des zones rurales à développer de l'activité.</li> </ul> <p><b>D. Menaces :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Accroissement des inégalités sociales dû à l'augmentation du prix de l'énergie</li> <li>- Part de la consommation d'énergie en terme de transport, semble plus importante pour les transports individuels que pour les transports en commun.</li> </ul>
<p><i>Tendances lourdes</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• la tendance générale : effet de serre et réchauffement climatique, mais difficulté pour dire dès à présent s'il y a une accentuation des contrastes thermiques. Les risques envisagés sont davantage centrés sur l'intensité des phénomènes associés (tempêtes, sécheresse ...)</li> <li>• la hausse du prix des énergies fossiles</li> <li>• l'attachement à la mobilité et à la voiture individuelle</li> <li>• la sensibilisation aux économies d'énergie</li> <li>• la dégradation progressive d'une ressource en eau comparativement de bonne qualité</li> <li>• la réduction quantitative de la ressource mobilisable, avec le développement des épisodes de canicule et de déficit d'alimentation en eau l'hiver</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- prise de conscience du monde agricole de la problématique du changement climatique, notamment filière bois (ou <i>tendance émergente ?</i>)</li> <li>- crise énergétique</li> <li>- surconsommation énergétique // augmentation de la consommation d'énergie fossile (transport, chauffage) et dépendance</li> <li>- approche technophile du problème</li> <li>- difficulté de réadapter le quotidien au regard des enjeux climatiques</li> <li>- diminution de la biodiversité</li> <li>- spécialisation agricole (logique d'exportation) (pour certains c'est une tendance émergente)</li> <li>- importance de la distance entre lieu de production et de consommation ou encore mobilité croissante des biens et marchandises.</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>•</li> <li>•</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-</li> <li>-</li> </ul>

<p><i>Tendances émergentes</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• l'émergence d'adaptations des pratiques agricoles au réchauffement et à l'instabilité <b>et adaptabilité des activités humaines</b></li> <li>• la prise en compte de l'avantage comparatif du Limousin dans une Europe en réchauffement climatique, notamment vis-à-vis des régions plus méridionales</li> <li>• la transition des écosystèmes et des paysages limousins vers des modèles de type périgourdin (<b>ou tendance lourdes ?</b>)</li> <li>• le développement de l'utilisation et de la production d'énergies renouvelables, <b>en lien avec l'occupation des espaces et selon les ressources locales</b></li> <li>• l'émergence d'un nouvel habitat prenant en compte le développement durable <b>et économes en énergie (mais reste minoritaire)</b></li> <li>• l'amélioration de l'offre de transports en commun</li> <li>• l'adaptation des modes et des parcours de chalandise</li> <li>• des modes de production privilégiant les circuits courts (<b>ou tendance émergente ?</b>)</li> <li>• une agriculture de plus en plus attentive à la préservation de la ressource le rôle croissant des collectivités dans la gestion coordonnée de la ressource et des têtes de bassin.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- apparition de nouveaux modes de consommations (comme le commerce équitable)</li> <li>- amélioration de l'accessibilité adaptée à l'augmentation de la population (et incidence de cette amélioration sur les émissions de gaz à effet de serre)</li> <li>- délocalisation vers les pays émergents (pour certains c'est une tendance lourde)</li> <li>- régulation des émissions par des systèmes économiques type marchés des quotas</li> <li>- accroissement des inégalités sociales par rapport au coût de l'énergie</li> <li>- rôle croissant d'une image « respectueuse de l'environnement » pour les entreprises</li> <li>- diminution de l'utilisation d'énergie d'origine hydraulique (loi sur l'eau et baisse de la pluviométrie)</li> <li>- problématique de la disponibilité de la ressource en eau (<b>ou tendance lourdes</b>)</li> </ul>
<p><i>Ruptures possibles</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• un appui généralisé à la gestion durable de la forêt limousine, considérée comme puits de carbone et source de biomasse, <b>avec comme objectif un bilan global (transport inclus) significatif pour la diminution des émissions de gaz à effet de serre</b></li> <li>• des populations préparées aux effets du réchauffement climatique, vigilantes et responsables dans leur comportement citoyen.</li> <li>• la disparition de la ressource pétrolière</li> <li>• la généralisation de la sobriété énergétique</li> <li>• le développement massif des filières de l'environnement impliquées dans la production d'énergies renouvelables</li> <li>• des modes de vie et des comportements privilégiant la proximité.</li> <li>• la mutation du comportement des consommateurs vers une attitude plus raisonnée par rapport à la ressource en eau : moindre consommation, préservation de la qualité</li> <li>• l'apparition de nouveaux modes d'assainissement adaptés à l'habitat dispersé</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- accentuation de la lutte contre les émissions de gaz à effet de serre</li> <li>- le critère du changement climatique devient un critère prioritaire dans le choix des politiques publiques</li> <li>- choix d'une urbanisation différente (mais laquelle ?)</li> <li>- remise en cause des transports // réduction de la mobilité, notamment individuelle</li> <li>- développement de moyens de chauffage et de transport sans influence sur l'effet de serre</li> <li>- choix de développer une nouvelle maille régionale à l'échelle de laquelle une certaine autonomie serait assurée</li> <li>- relocalisation de l'économie, encouragement des circuits courts</li> <li>- diversification agricole (ex. développement d'unités de méthanisation)</li> <li>- repenser l'occupation des sols pour les activités</li> <li>- vers un prix de l'énergie inabordable</li> <li>- progrès de la recherche permettant de développer une énergie non polluante et pérenne</li> </ul>

Note : en bleu apparaissent les nuances soulevées.